



Confédération Construction  
Wallonne  
Construction, énergie & environnement

UWA  
Union Wallonne des Architectes



Contact de presse:  
**Nathalie Bergeret** •  
Directeur communication  
T 02 545 56 75 •  
M 0495 58 17 03  
[nathalie.bergeret@ccw.be](mailto:nathalie.bergeret@ccw.be)

Invitation presse – 15 février 2017



## Les 10 mesures phares du CoDT

### Présentation à la presse par le Ministre DI ANTONIO

**Batibouw – 20 février 2017**

Le Ministre wallon de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, Carlo DI ANTONIO, la Confédération Construction Wallonne (CCW) et l'Union Wallonne des Architectes (UWA) présenteront à la presse les 10 mesures phares du CoDT et les implications du nouveau Code de développement territorial (CoDT) pour le secteur de la construction, ce 20 février 2017, à 13h30.

L'entrée en vigueur du nouveau CoDT a des conséquences sur le travail des architectes et des entrepreneurs. Les particuliers, candidats à la construction ou à la rénovation, sont également impactés.

Pour faciliter la compréhension du grand public, le Ministre DI ANTONIO a compilé dans un guide les 10 mesures phares du CoDT. Le Ministre présentera ces nouveautés lors d'un point presse au cours duquel les fédérations représentatives des architectes et entrepreneurs donneront également des conseils pour choisir un professionnel adéquat.

#### Programme :

- Accueil et survol de l'état du marché résidentiel wallon (Francis Carnoy, Directeur général CCW)
- Les 10 mesures phares du CoDT – Présentation (Ministre DI ANTONIO)
- Les conseils de la Confédération Construction pour choisir son entrepreneur (Véronique Vanderbruggen, Confédération Construction)
- Arrivée du CoDT : un nouvel urbanisme pour répondre aux défis de demain ? (Robert Treselj, Architecte & Président de l'UWA)
- Visite de Batibouw par le ministre Di Antonio

#### Informations pratiques :

- Date : 20 février 2017 à 13h30
- Lieu : [Salon Batibouw](#)
- Salle : Conference Room, Palais 5

**Veillez confirmer votre présence à :**  
**Nathalie Bergeret** • Directeur communication  
T 02 545 56 75 • M 0495 58 17 03  
[nathalie.bergeret@ccw.be](mailto:nathalie.bergeret@ccw.be)

*La Confédération Construction Wallonne assure, au niveau wallon, les missions générales de représentation et de défense des intérêts des entreprises auprès des pouvoirs publics. Spécialisée dans de nombreux domaines, elle offre à ses affiliés, aides et informations dans les matières régionalisées.*